

Préfet de Paris et d'Ile de France





Inventons la Métropole du Grand Paris

LES THEMES D'INNOVATION DANS INVENTONS LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Revue des sites

Le 21 avril 2017

Cette note est à destination des startups et des entreprises porteuses d'innovations urbaines qui cherchent à repérer et cibler les sites de la consultation « Inventons la Métropole du Grand Paris » qui correspondent le mieux à leur compétence.

I. Introduction : six thèmes d'innovation se dégagent en priorité

L'innovation, sous toutes ses formes, est l'ADN même de la consultation urbaine « Inventons La Métropole du Grand Paris ». Les porteurs des 57 sites ont tous énoncé des attentes fortes en termes de programmation et d'innovation dans des *Conditions Particulières de Site*, cahier des charges particulier à chaque site. Ces attentes ont permis aux équipes candidates de façonner des premières propositions incluant de l'innovation réelle, adaptée au site et vectrice de rayonnement métropolitain. Après avoir attentivement examiné les 420 candidatures reçues en janvier dernier, le jury n'a pu que se féliciter de la qualité des innovations proposées dans les différents projets, qui a permis d'explorer des pistes réellement porteuses tout en évitant les écueils du « gadget ». Mais réussir une consultation comme « Inventons La Métropole » implique de pousser ces pistes jusqu'au bout, et le jury final sera en ce sens très vigilant quant à la faisabilité et à la réalisation de ces innovations.

A la lumière des attentes énoncées par les communes dans les *Conditions Particulières de Sites* et en prenant compte des appréciations du premier jury en mars dernier, six grands thèmes d'innovation ont été identifiés dans cette consultation :

- Programmation Culturelle
- Ancrage Local/Participation
- Bâti Intelligent/Vert/Connecté
- Logistique
- Tiers-Lieux et Mixité des Usages
- Intermodalité/Mobilité Innovantes

Le jury final appréciera particulièrement les innovations développées sur ces six thèmes-là. En prenant compte des remarques et des appréciations du jury de sélection des candidatures en mars dernier et en les croisant avec les innovations demandées dans les *Conditions Particulières de Site*, un premier « diagnostic» a pu être établi, pour identifier les sites sur lesquels les thèmes d'innovation restent à développer. C'est ce « diagnostic » qui est présenté dans cette note, pour permettre aux startups et aux entreprises présentes aux Meetups de mieux cibler les sites où les solutions restent à développer.

Inventons la Métropole est par essence un exercice libre, où l'innovation et la créativité des projets est fortement encouragée par le jury, quand bien même elles dépasseraient

EN PARTENARIAT AVEC :





le cadre des attentes émises dans les *Conditions Particulières de Site*. Pour autant, le jury final sera particulièrement vigilant quant au traitement des points suivants :

- ➤ Programmation culturelle: reflète la volonté d'une commune de voir les équipes proposer une programmation culturelle riche, innovante et inclusive, pour révéler les énergies et les singularités de chaque territoire. Cette catégorie, par nature éclectique et foisonnante, inclut toutes sortes de programmation culturelles: l'éphémère, destiné à occuper le site pendant la période de phasage ou à changer régulièrement; la permanente, qui participera à un réseau culturel métropolitain; la très participative, qui replace les habitants et les usagers au cœur du projet artistique développé.
- ➤ Ancrage local/Participation: Anticiper et héberger les nouveaux modes de vie, Intégrer les nouvelles manières d'habiter, les projets citoyens, la vie associative, etc... Il y a, dans cette consultation, de fortes innovations autour de la participation citoyenne, qui reflètent une volonté de replacer le projet au cœur d'une démarche de co-construction ou de co-conception avec les habitants, de les inclure dès la phase de préfiguration du site, ou de privilégier les exploitants locaux. En ce sens, la consultation écrit une nouvelle ère urbaine, en introduisant la notion de plateaux réversibles, de sites modelés par et pour les habitants, en constante évolution et qui n'auront pas forcément les mêmes fonctions dans 20 ans. Les projets issus d'Inventons la Métropole se doivent de représenter un idéal métropolitain, non seulement pour ceux qui y vivront, mais aussi pour les usagers.
- ➤ Bâti Intelligent, connecté, vert : Recense les demandes particulières des porteurs de sites en matière de bâti low tech et high tech, et bien sûr en terme d'excellence environnementale. L'excellence environnementale est ici entendue au sens large du terme, puisqu'elle inclut non seulement l'excellence énergétique, mais aussi le verdissement du bâtiment, la gestion de l'eau et les mobilités durables. Les innovations high tech résident pour la plupart dans les bâtiments connectés, équipés de smart-grid ou de micro-grid, et dans l'usage de la domotique et du Building Information Modeling (BIM) qui consiste à modéliser les données d'un bâtiment via la création et l'utilisation d'un modèle 3D. Plusieurs équipes incluent des plateformes numériques spécifiques, destinées à contrôler et améliorer les performances énergétiques des bâtiments. Les innovations low-tech relèvent plutôt du domaine de la construction, où les matériaux naturels ou recyclés sont très employés. La construction bois est par exemple très prisée.
- ➤ Logistique : Concerne surtout les sites logistiques et fait état d'une demande de réflexion poussée en matière de logistique urbaine. La révolution logistique est en marche, et promet, à certaines conditions, de ramener la logistique au cœur de la ville. Cela peut s'illustrer par des réseaux de logistique au dernier kilomètre, de la livraison par drone, ou des services de conciergerie connectée. C'est une catégorie qui concerne certes peu de sites, mais qui est jugée puissante et particulièrement novatrice par les organisateurs.
- Tiers-lieux et mixité des usages : Concerne tous les lieux à programmation multiple et montre une volonté de la commune de voir cohabiter les usages et les fonctions. Tient compte du fait que l'utilisation du lieu et les usages ont vocation à évoluer. Inclut la réversibilité des espaces, la mixité des fonctions, les activités diversifiées et innovantes des rez-de-chaussée, les espaces publics conçus en complémentarité des immeubles et de la gare du Grand Paris Express le cas échéant, l'intégration des services et usages urbains en amont, la conception et la gestion de la ville, la conception de l'espace social, les enjeux liés à la reconstruction de la ville sur elle-même, etc.

➤ Intermodalité et mobilités innovantes: Concerne les sites se trouvant à proximité immédiate d'une future gare du Grand Paris Express, ou les sites souhaitant développer des solutions de mobilités innovantes pour les habitants. Vise à augmenter le rayonnement du Grand Paris Express via la connexion « intelligente » (connexions physiques et numériques) aux autres modes de transports en commun, mais aussi aux transports particuliers (vélo, marche à pied ...) et collaboratifs (auto et vélo partage...); propose aussi d'intégrer les mobilités dans la conception des nouveaux espaces urbains, incluant parkings partagés et offres de recharges électriques, et intégrer les enjeux de la logistique urbaine. L'accessibilité aux gares doit être la plus efficace et la plus conviviale possible afin de diffuser le plus largement possible sur le territoire métropolitain les effets du nouveau réseau de transport. La moitié du foncier se situant dans un quartier de gare, réussir l'intégration de la mobilité dans une politique urbaine et immobilière est la clef du succès d'Inventons la Métropole.

II. Sur quels sites retrouver et développer ces thèmes d'innovation?

Le tableau présenté ci-après permet d'identifier les pistes d'innovation à poursuivre par site.

Lecture du tableau :

Toutes les cellules colorées du tableau sont des cellules où il y a des attentes. Sur certains sites, le jury a souhaité préciser qu'un effort supplémentaire était demandé.

- Cellules bleues, agrémentées d'un « + » : Sites où un effort a été demandé
- Cellules orange, agrémentées d'un « ++ » : Sites où un effort supplémentaire, voire exceptionnel a été demandé.

Ce classement a été établi en tenant compte des *Conditions Particulières de Sites* et des appréciations du jury.

Tableau: Pistes d'innovation à développer, site par site

Territoire	Site	Programmation culturelle	Ancrage local/ participation	Bâti intelligent/ connecté/ vert	Logistique	Tiers lieux & mixité des usages	Intermodalité/ mobilités innovantes
T1-Paris	29 rue du Soleil		+	+		++	+
	Hôtel Logistique Bercy- Charenton		+	++	+	+	++
	Porte Brancion			+		+	
	Porte de Saint Ouen	+	++	+		+	++
	ZAC Paul Bourget	+	++	+		++	++
T2 – Vallée	Antonypole	+		+		++	++
Sud Grand	Blanchard / Croizat-Fortin	+	+	++	+	+	++
Paris	Place du G de Gaulle et abords		+	+			+
T3 – Grand Paris Seine Ouest	ZAC Léon Blum - Ilot E		+	++			++
T4 – Paris Ouest La Défense	Jean Jaurès	+	++	++		+	+
	Place de La Boule-France Habitation		+	+			++
	Terrain Yves du Manoir		+	+	+	+	
T5 – Boucle Nord de Seine	Maison du Peuple		+	+			++
	Quartier de la Bongarde		++	++		+	
	Quartier du Luth - ouest	++	++	+		+	++
	Secteur gare d'Argenteuil	+	+	+		++	++
T6 – Plaine	Ancienne piscine municipale	+	++	+		+	
Commune	Fort d'Aubervilliers	+	+	+	+	++	++

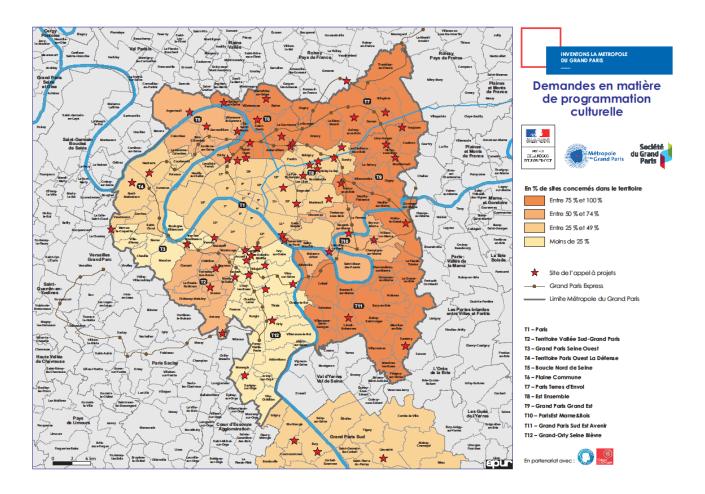
Territoire	Site	Programmation culturelle	Ancrage local/ participation	Bâti intelligent/ connecté/ vert	Logistique	Tiers lieux & mixité des usages	Intermodalité/ mobilités innovantes
	Franchissement Pleyel	+	++	++	+	++	+
	Friche industrielle Babcock	+	++	+		++	+
	Marché aux puces / CAP Saint- Ouen	+	+	+		+	
	Tartres Nord (pôle gare de Pierrefitte/Stains)	+	+	+		++	+
T7 – Paris	Le vieux Pays	++	++	+		++	
Terre d'Envol	Terrains Montceleux	+	+	+		++	+
G 20.	Eco parc ouest	+	+	++	+	++	+
	Fort "dit de Romainville"		+	++		+	
	Marché à la ferraille (166 avenue Gallieni)	+		+			
	Noue Caillet "cœur de Quartier"	+	++	+			
T8 – Est	Plaine Ouest		++	+		+	+
Ensemble	Pont de Bondy/Triangle ouest		++	++		++	++
	Reconversion de l'usine EIF (abords Murs à pêches)	+	++	+		+	+
	Rue de la Commune de Paris (ZAC de l'Horloge / lotC2a)		+	++			
	Terrain ASPP		++	+			+
	Centre-Ville-Fénelon	+	+	+		+	+
T9 – Grand	Rosny Métropolitain	+	++	++		++	++
Paris - Grand Est	Secteur central - quartier du Plateau	+	+	++		++	++
	Terrains Leclaire		+	+		+	
T10	Charenton-Bercy	+	++	+		++	++
T10 – Paris-Est-	Marne Europe (gare Bry Villiers Champigny)		+	+		+	++
Marne et Bois	Plaisance sur Marne	+	+	+		+	
DOIS	Terrain Bi Métal		+	+	+		+
T11 –	Cœur de village en partage	+	++	++		+	+
Grand Paris Sud Est Avenir	Cœur de Ville	+	+	+	+	+	+
	Campus Cachan		+	++			++
	La Redoute des Hautes Bruyères		+	+			++
	Le Coteau		+	++		++	++
T12 -	Pôle Gare des Ardoines		++	+			+
Grand-Orly Val-de-	Pont de Rungis-Thiais-Orly		++	+	+	+	++
Bièvre	Secteur de la gare du Kremlin- Bicêtre-Hôpital	+	+	++		+	++
Seine-	Site de l'armée Leclerc		++	+			+
Amont	Terrains Bizet		++	++			
	Un cœur pour le Plateau (rue de la Paix - rue de Reims)	+	++	+		+	+
	ZAC Chérioux		++	++			++
	Canal Europe, Tour H		+	++		+	+
Hors	Carré Sénart	++	+	++		+	+
Métropole	Génopole			++		+	+
·	Triangle de Gonesse			++		++	++

III. Revue des innovations dominantes par territoire

Certaines innovations sont parfois très demandées sur les sites d'un même territoire, montrant une inclinaison particulière du territoire en question pour cette « famille d'innovations ».

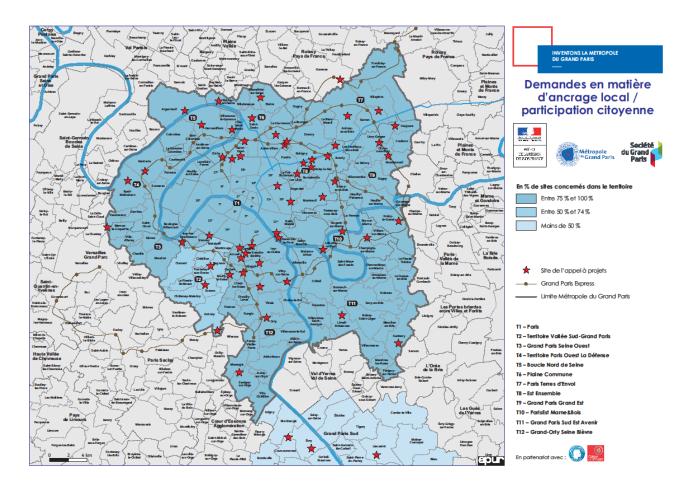
Les cartes présentées dans cette section, réalisées en partenariat avec l'APUR, sont basées sur les résultats du tableau ci-dessus.

Programmation Culturelle



Les pistes à développer en terme de Programmation Culturelle sont particulièrement présentes sur les territoires nord-est de la métropole, à savoir les sites issus de T6 – Plaine Commune, du T7 – Terre d'Envol et du T11 Grand Paris Sud Est Avenir puisqu'on retrouve cette demande sur l'intégralité des sites issus de ces territoires mis dans la consultation. Elle traduit une volonté commun de voir les équipes proposer une programmation culturelle riche, innovante et inclusive, pour révéler les énergies et les singularités de chaque territoire

Ancrage Local et Participation Citoyenne



Les demandes d'Ancrage Local des projets et de Participation sont présentes sur l'intégralité des sites des T3, T4, T5, T6, T7, T0, T10, T11, T12, sur 89% des sites du T8 et sur 80% des sites de Paris. Ceci peut être interprété comme une volonté conjointe de la part des territoires de voir émerger des projets inclusifs, hébergeant les nouveaux modes de vie et intégrant les nouvelles manières d'habiter, les projets citoyens ou la vie associative,

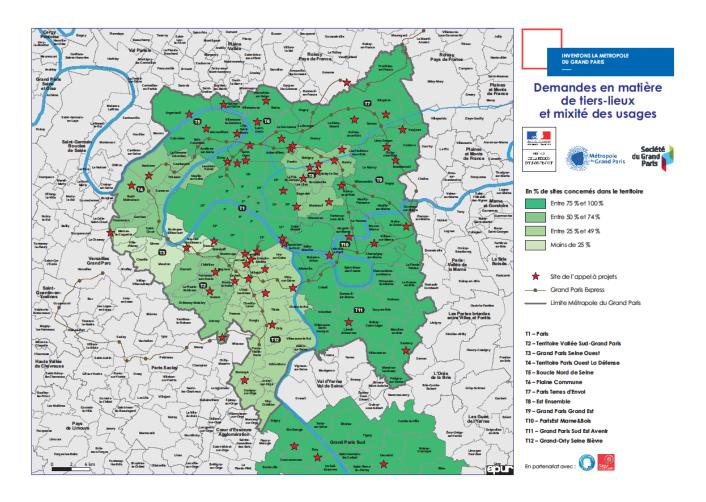
Bâti Intelligent/Connecté/Vert

Cette catégorie d'innovation est la plus consensuelle, puisque l'intégralité des sites de la consultation la demande. Véritable fil rouge de cette consultation, elle traduit une volonté collective de faire émerger des projets vertueux sur le plan environnemental, via des innovations techniques et des technologies de verdissement utile.

Logistique

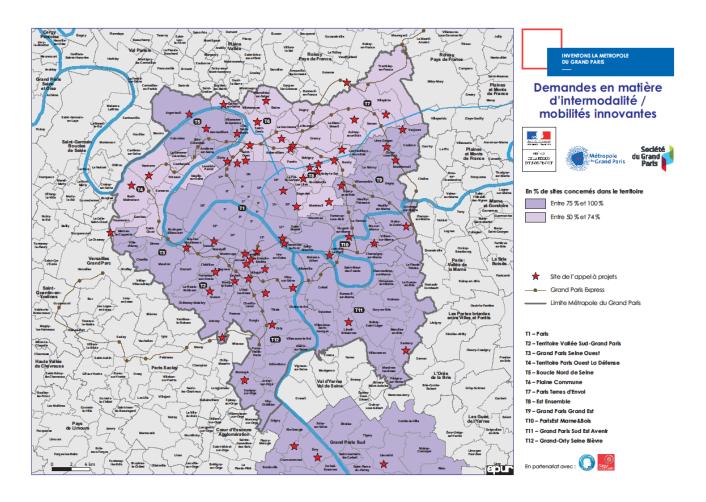
Le thème plus particulier de la logistique, bien que ne concernant que peu de sites, ressort aux quatre points cardinaux de la métropole, avant-postes de la question logistique. On la retrouve ainsi sur la moitié des sites du T11, un tiers des sites des T2, T4 et T6, et un quart des sites du T10.

> Tiers-lieux et Mixité des Usages



Les tiers-lieux et la mixité des usages, très marqués sur les territoires du nord-est de la métropole, sont quant à eux requis sur l'intégralité des sites des T1 T6 T7 T9 T11 et HM, et sur les trois-quarts des sites des T5 et T10.

Intermodalité et mobilités innovantes



Enfin, selon les *Conditions Particulières de Sites* et les appréciations du jury, pour les sites situés à proximité d'une future gare du Grand Paris Express, la question de l'Intermodalité doit absolument être traitée. Les Conditions Particulières de Sites des sites qui ne sont pas des futurs quartiers de gare font aussi parfois état d'une demande de solutions de mobilité innovantes, ce qui explique leur présence dans ce classement. Les territoires les plus concernés sont les T2, T3, T11, HM, puisque l'intégralité de leurs sites sont concernés, mais aussi le T12 (90% des sites), le T1 (80% des sites) et les T5, T9 et T10 (trois quart des sites).